

L'EMPLOI DANS LE SPECTACLE en Provence-Alpes-Côte d'Azur

> tableaux de bord
2005



© Théâtre du Maquis

SOMMAIRE

Les établissements du spectacle

- ◆ Les établissements en activité (*Clap - Insee*)..... page 3
- ◆ Les établissements employeurs (*Dads - Insee*) page 4
- ◆ Les employeurs d'intermittents du spectacle (*Cncs*)..... page 5
- ◆ Les licences d'entrepreneur de spectacles (*Drac*) page 6
- ◆ Les établissements cotisants et les stagiaires de l'Afdas..... page 7

Les professionnels du spectacle

- ◆ Les intermittents du spectacle (*Congés spectacle*)page 8
- ◆ Les professionnels du spectacle inscrits à l'Anpe (*Drtefp*).....page 10
- ◆ Les intermittents indemnisés au titre des annexes 8 et 10 (*Assedics*).....page 11
- ◆ Les salariés du spectacle (*Dads - Insee*)page 12



L'emploi dans le spectacle en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les questions d'emploi dans le secteur du spectacle sont complexes à appréhender et chacun s'accorde aujourd'hui sur la nécessité d'en avoir une connaissance partagée et objective. La mise à disposition d'indicateurs de référence constitue un des éléments de cette connaissance objective.

Pourtant, le secteur du spectacle ne dispose pas d'une source statistique unique adaptée à ses besoins. Suivre la situation de l'emploi passe donc nécessairement par la lecture de données éparées, le plus souvent issues de sources administratives ou multisectorielles.

Différents travaux menés ces dernières années au niveau national ont permis une meilleure lisibilité du secteur. Toutefois, le poids des activités situées en Ile-de-France influe largement sur ces statistiques nationales et leur utilisation en région reste limitée.

Pour la troisième année consécutive, cette publication rassemble l'ensemble des données disponibles sur l'emploi dans le spectacle en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle constitue une première étape vers une amélioration de la connaissance en région et pourra servir de support à l'ensemble des acteurs du secteur.

La région Paca en deuxième position derrière l'Ile de France

En région comme au niveau national, le secteur du spectacle s'est considérablement développé dès la fin des années 80. Depuis 1996, les établissements employeurs et les postes ont plus que doublé en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Aujourd'hui, la région est celle qui compte le plus grand nombre d'établissements et de professionnels du spectacle après l'Ile-de-France. En moyenne, 7 à 8% de l'emploi du secteur se trouve en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Des activités de spectacle vivant...

Alors que les données nationales soulignent systématiquement le poids de l'audiovisuel, le spectacle vivant est particulièrement présent en région.

En 2004, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte près de 6 000 établissements du spectacle, dont 5 300 (89%) dans le spectacle vivant.

... concentrées dans les Bouches-du-Rhône

Le territoire régional se caractérise globalement par une concentration des activités et de la population dans les Bouches-du-Rhône. Le secteur du spectacle ne déroge pas à la règle puisque près de 40% des établissements sont localisés sur ce département. D'une façon générale, les activités du spectacle restent fortement liées aux pôles démographiques et urbains.

2 160 établissements employeurs

Tous les établissements du spectacle ne sont pas employeurs. A la différence du reste de l'économie, les postes permanents sont en minorité et l'emploi suit souvent le calendrier irrégulier des activités. Egalement, un nombre important d'associations font appel à des bénévoles, dans la diffusion de spectacle notamment.

Au total, 2 160 établissements du spectacle ont employé au moins un salarié au cours de l'année 2004. Pour comparaison, cela représente le double du secteur de l'imprimerie et de l'édition en région.

Des emplois de courte durée

Les activités de spectacle se caractérisent par des périodes d'emploi de courte durée. L'écart entre le nombre de postes (40 500) et leur équivalent temps complet (6 500) est particulièrement élevé.

Le secteur fait d'ailleurs largement appel à des salariés occasionnels qui effectuent très peu d'heures dans le spectacle. Plus de 20 000 personnes ont travaillé moins de 150 heures dans le spectacle au cours de l'année. Il s'agit, par exemple, d'emplois d'accueil dans les festivals ou de figuration lors de tournages cinématographiques.

14 000 professionnels du spectacle

Mais le spectacle en région, c'est avant tout 14 000 professionnels qui ont travaillé plus de 150 heures dans le secteur au cours de l'année.

On distingue trois catégories de métiers : les métiers artistiques, les métiers techniques et les métiers administratifs, de communication ou d'accueil.

Deux cadres d'emploi sont particulièrement présents dans le spectacle. Les emplois administratifs sont plus souvent des emplois permanents, tandis que les professionnels artistiques et techniques sont pour la plupart des intermittents.

8 800 intermittents du spectacle

Selon les Congés Spectacles, 8 800 intermittents du spectacle, indemnisés ou non, sont domiciliés en Paca.

Parmi les emplois artistiques, les artistes de la musique sont plus présents que les autres. D'après l'Anpe, la région compte 3 600 musiciens, 1 300 comédiens et 780 danseurs professionnels, hors salariés permanents des orchestres et des ballets.

Les professionnels des métiers techniques sont au nombre de 3 250¹, soit presque autant que les musiciens.

Des employeurs issus de secteurs diversifiés

Les professionnels du spectacle connaissent une importante mobilité sectorielle. Parmi les 10 000 établissements qui ont employé un intermittent au cours de l'année, 8 200 relèvent d'autres secteurs d'activité que le spectacle : centres de loisirs, organisations associatives, hôtels restaurants...

Par ailleurs, près de la moitié des professionnels ont travaillé moins de 500 heures dans le spectacle. Ce constat confirme la mobilité en direction d'autres secteurs, mais il indique également une précarité de l'emploi pour une partie des salariés.

Des indicateurs de précarité, surtout dans le spectacle vivant

Cette précarité se traduit notamment par une réduction du volume de travail. Le nombre d'intermittents ayant évolué plus vite que le volume d'emploi, le nombre moyen de jours travaillés est passé de 45 à 40 entre 1998 et 2003.

Si le salaire journalier moyen a augmenté sur cette même période, il présente néanmoins de grandes disparités selon la profession ou le secteur d'activité. La rémunération des intermittents reste plus élevée dans l'audiovisuel que dans le spectacle vivant.

L'étude de la formation professionnelle indique que ce déséquilibre sectoriel concerne également les salariés permanents. Le nombre moyen de ces salariés ayant bénéficié d'une formation Afdas dans l'année est deux fois moins élevé dans le spectacle vivant que dans l'audiovisuel.

Un avenir en question

Après l'augmentation en continu des effectifs du secteur, on constate une baisse importante du nombre de professionnels à partir de 2004. Cette évolution est concomitante de la réforme du régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle en 2003².

Alors que le nombre d'intermittents indemnisés avait encore augmenté de 4,5% en 2003, il a chuté de 13% en 2004. Si les effectifs augmentent à nouveau légèrement en 2005 (+2,6%), cette évolution est loin de se situer au même niveau qu'au début des années 2000.

Le fonds transitoire a permis de maintenir l'indemnisation de certains intermittents n'ayant pas réuni les conditions pour une réouverture de droits. Mis en place en 2005, il a probablement contribué à la stabilisation des chiffres la même année.

Les premiers résultats semblent également indiquer que la baisse du nombre d'intermittents indemnisés touchera plus les artistes que les techniciens.

Dans une période où la structure de l'emploi du spectacle connaît d'importantes modifications en région et ailleurs, ces premières observations demandent à être étudiées sur plusieurs années. Les répercussions à moyen terme de l'application du nouveau protocole d'accord ne pourront être cernées qu'à cette condition.

1- Hors emplois permanents des théâtres et salles de spectacle.

2- Cf. Protocole d'accord du 26 juin 2003 relatif aux annexes 8 et 10 du régime d'indemnisation chômage.

En savoir plus

«30 300 salariés du spectacle en Provence-Alpes-Côte d'Azur» INSEE / ARCADE, Sud Insee l'Essentiel n°81, mai 2005

«L'emploi dans le spectacle en Provence-Alpes-Côte d'Azur – données 2003» ARCADE Données et Territoires n° 3, 2004

«L'emploi dans le spectacle en Provence-Alpes-Côte d'Azur – données 2004» ARCADE Données et Territoires n° 4, 2005

«Les demandeurs d'emploi du spectacle en Provence-Alpes-Côte d'Azur au 31/12/03» ARCADE Chiffres-clés n°1, juin 2005

Publications en téléchargement sur le site www.arcade-paca.com



LES ÉTABLISSEMENTS DU SPECTACLE

Les établissements en activité

La source CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) de l'Insee permet de repérer annuellement l'ensemble des établissements, employeurs ou non, d'un territoire. Tous les établissements du secteur privé et des trois fonctions publiques (territoriale, hospitalière et d'Etat) sont pris en compte. Pour l'étude du secteur du spectacle, seuls les établissements actifs administrativement sont comptabilisés.

Nb : L'évolution de la méthode de comptage pour l'Insee et le changement de source de référence expliquent l'écart entre le nombre d'établissements du spectacle en 2004 et les chiffres publiés lors d'éditions précédentes. Les données portent sur la dernière année disponible (2004).

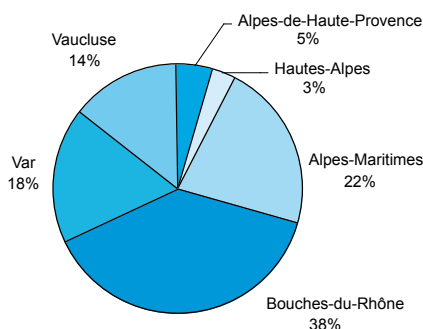
Etablissements selon le département et le secteur

2004	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Spectacle vivant, dont :	256	142	1 137	2 008	967	801	5 311
923A Activités artistiques	233	117	918	1 619	804	699	4 390
923B Services annexes au spectacle	16	10	120	217	68	53	484
923D Gestion de salle de spectacle	(*)	(*)	47	79	35	28	200
923K Activités diverses du spectacle	(*)	(*)	52	93	60	21	237
Audiovisuel	13	29	176	299	85	61	663
Ensemble du spectacle	269	171	1 313	2 307	1 052	862	5 974

Source : Insee - Clap

(*) Données soumises au secret statistique

Répartition des établissements par département



Le secteur du spectacle compte près de 6 000 établissements en Paca.

89% des établissements relèvent du spectacle vivant.

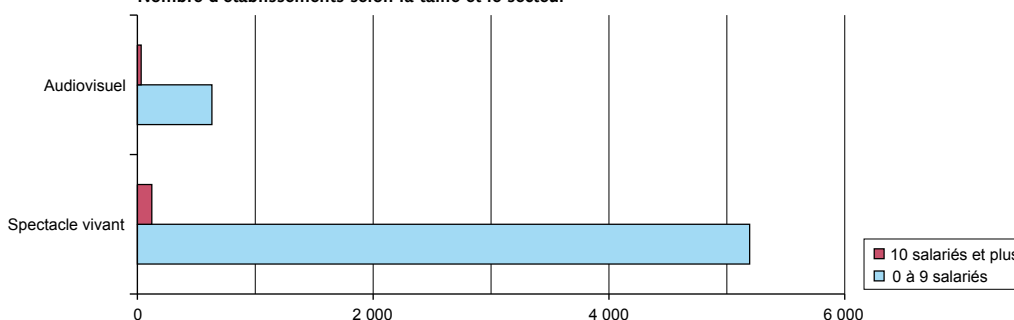
38% des établissements sont localisés dans les Bouches-du-Rhône.

Taille des établissements

2004	0 à 9 salariés	10 salariés et plus	Total
Spectacle vivant, dont :	5 191	120	5 311
923A Activités artistiques	4 344	46	4 390
923B Services annexes au spectacle	463	21	484
923D Gestion de salle de spectacle	156	44	200
923K Activités diverses du spectacle	228	9	237
Audiovisuel	631	32	663
Ensemble du spectacle	5 822	152	5 974

Source : Insee - Clap

Nombre d'établissements selon la taille et le secteur



En audiovisuel ou dans le spectacle vivant, le secteur se caractérise par des établissements de petite taille.



Les établissements employeurs

Le fichier Dads (Déclaration annuelle de données sociales) de l'Insee répertorie les établissements qui ont employé au moins un salarié au cours de l'année. Sont exclus du champ des Dads, les agents de l'Etat, les salariés des services domestiques et des activités extraterritoriales. Les données portent sur la dernière année disponible (2004).

Poste : Un poste est un couple Etablissement-Salarié. Un salarié ayant travaillé plusieurs fois dans l'année au sein d'un même établissement correspond à un seul poste et ses périodes de travail seront regroupées.

Etablissements selon le département et le secteur

2004	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Spectacle vivant, dont :	56	40	296	866	277	241	1 776
923A Activités artistiques	38	25	171	628	185	171	1 218
923B Services annexes au spectacle	12	5	73	150	43	38	321
923D Gestion de salle de spectacle	(*)	6	34	60	26	(*)	155
923K Activités diverses du spectacle	(*)	4	18	28	23	(*)	82
Audiovisuel	6	20	101	198	24	35	384
Ensemble du spectacle	62	60	397	1 064	301	276	2 160

Source : Insee - Dads

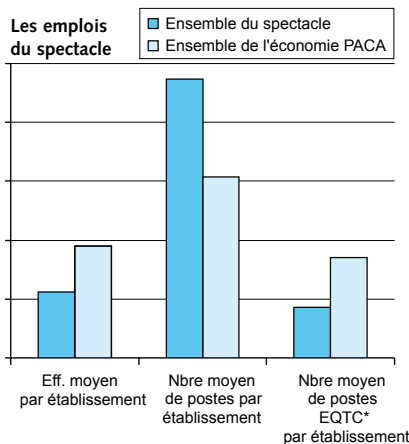
(*) Données soumises au secret statistique

2 160 établissements du spectacle ont employé des salariés au cours de l'année 2004.

Effectifs salariés et postes à l'année

2004	Effectifs au 31/12	Postes au cours de l'année	Postes Equivalent Temps Complet
Spectacle vivant, dont :	8 273	32 161	4 696
923A Activités artistiques	3 852	16 305	2 322
923B Services annexes au spectacle	1 967	8 705	956
923D Gestion de salle de spectacle	2 056	6 188	1 256
923K Activités diverses du spectacle	398	963	162
Audiovisuel	1 900	8 308	1 754
Ensemble du spectacle	10 173	40 469	6 450

Source : Insee - Dads

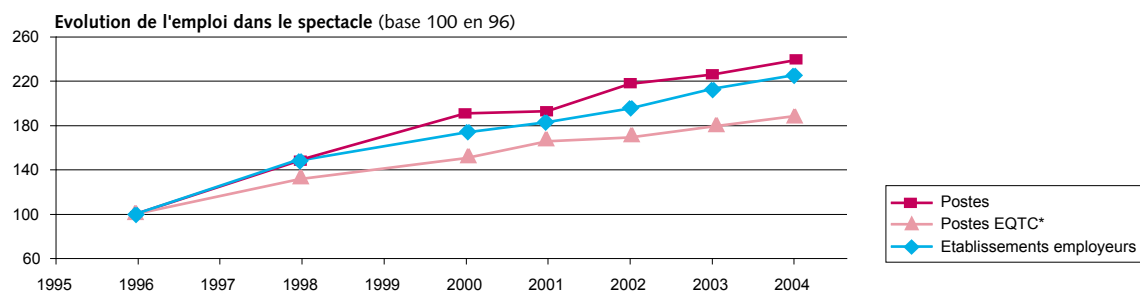


Plus de 40 000 postes au cours de l'année, qui se réduisent à 6 450 postes en équivalent temps complet. Le secteur du spectacle se caractérise par des périodes d'emploi de courte durée.

Evolution des établissements employeurs

	1996	1998	2000	2001	2002	2003	2004
Spectacle vivant	768	1 145	1 368	1 433	1 554	1 685	1 776
Audiovisuel	192	280	295	321	316	359	384
Ensemble du spectacle	960	1 425	1 663	1 754	1 870	2 044	2 160

Source : Insee - Dads



La croissance de l'emploi est particulièrement marquée dans le spectacle. Le morcellement des postes y est élevé mais n'augmente plus.

* EQTC : Equivalent temps complet



Les employeurs d'intermittents du spectacle

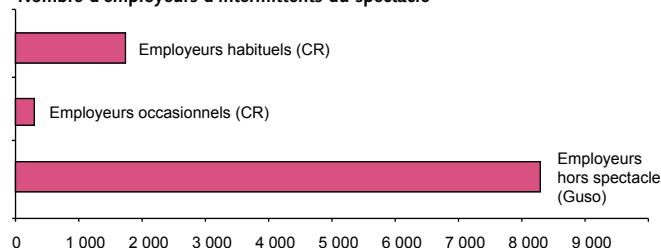
Le Centre National Cinéma Spectacle (CNCS) gère le fichier des employeurs d'intermittents du spectacle et procède au recouvrement de différentes contributions sociales. Il regroupe le Centre de Recouvrement (CR) et le Guichet Unique (Guso). Le Centre de Recouvrement concerne les employeurs des secteurs de l'audiovisuel, du cinéma et du spectacle. Parmi eux, on distingue les employeurs habituels d'intermittents et les employeurs occasionnels. Le Guichet Unique s'adresse à tous les employeurs qui n'ont pas pour activité principale l'audiovisuel ou le spectacle vivant. Les employeurs dénombrés ici sont ceux qui ont déclaré au moins un emploi d'intermittent au cours de l'année 2005.

Employeurs selon le département

2005	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Employeurs du spectacle (CR), dont :	52	44	332	927	240	247	1 842
Employeurs habituels	43	37	275	793	207	216	1 571
Employeurs occasionnels	9	7	57	134	33	31	271
Employeurs hors spectacle (Guso)	494	445	1 359	2 631	1 859	1 474	8 262
TOTAL employeurs	546	489	1 691	3 558	2 099	1 721	10 104

Source : CNCS

Nombre d'employeurs d'intermittents du spectacle



10 104 établissements de la région ont employé au moins un intermittent du spectacle au cours de l'année 2005.

1 842 de ces établissements sont spécialisés dans le spectacle. Ils ont employé plus de 20 000 intermittents au cours de l'année.

Les déclarations d'emplois intermittents

2005	Employeurs du spectacle (CR)	Employeurs hors spectacle (Guso)
Nbre d'employeurs actifs	1 842	8 262
Nbre de déclarations au cours de l'année	133 840	64 559
Nbre d'intermittents employés	20 657	8 636
Nbre moyen de déclaration / employeur	72,7	7,8

Source : CNCS

8 262 employeurs d'intermittents ne sont pas des établissements du spectacle. Chacun d'eux a déclaré en moyenne 7,8 emplois d'intermittent au cours de l'année.

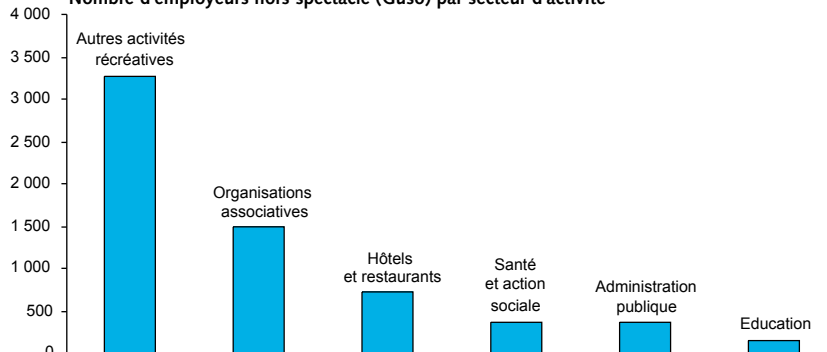
Les employeurs du spectacle (CR) par secteur d'activité

2005	Employeurs habituels	Employeurs occasionnels	Total
Spectacle vivant	1 127	168	1 295
Audiovisuel	216	40	256
Autres secteurs d'activité	228	63	291
Total employeurs	1 571	271	1 842

Source : CNCS

70% des employeurs du spectacle relèvent du spectacle vivant.

Nombre d'employeurs hors spectacle (Guso) par secteur d'activité



Hors spectacle, les salariés intermittents sont employés dans des secteurs d'activité diversifiés. Avec plus de 3 000 établissements, les activités récréatives (centres aérés, CLSH...) sont particulièrement présentes.



Les licences d'entrepreneur de spectacles

Toute personne qui exerce une activité d'exploitation de lieu de spectacles, de production ou de diffusion de spectacles, quel que soit le mode de gestion, public ou privé, à but lucratif ou non est considérée comme entrepreneur de spectacle.

L'exercice de l'activité d'entrepreneur de spectacles est soumis à la délivrance par l'administration d'une licence spécifique. La licence est attribuée à une personne physique en fonction de l'activité de l'établissement. Plusieurs licences de catégories différentes peuvent être attribuées à une même personne au sein d'un établissement unique.

Répartition départementale

Décembre 2005	Etablissements "entrepreneurs de spectacles"		Licences attribuées	
Alpes-de-Haute-Provence	39	3%	60	3%
Hautes-Alpes	31	2%	50	2%
Alpes-Maritimes	309	21%	478	23%
Bouches-du-Rhône	680	46%	938	44%
Var	214	15%	292	14%
Vaucluse	201	14%	293	14%
PACA	1 474	100%	2 111	100%

Source : Drac Paca

2 111 licences d'entrepreneur de spectacles sont attribuées à 1 474 établissements en 2005.

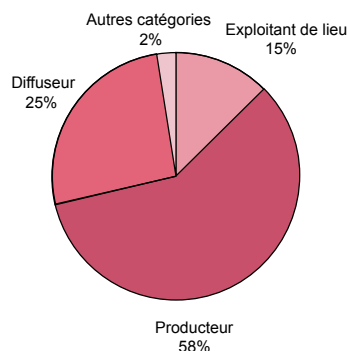
Les catégories de licence

Décembre 2005	Licences attribuées	
1 - Exploitant de lieu de spectacles	315	15%
2 - Producteur de spectacles	1 213	58%
3 - Diffuseur	531	25%
Autres catégories*	52	2%
TOTAL	2 111	100%

Source : Drac Paca

* Anciennes catégories de licences attribuées avant 2000

Les licences par catégories



58% des licences concernent des activités de producteur de spectacles, principalement des compagnies.

Evolution du nombre de licences et d'établissements entrepreneurs de spectacles

	2001	2002	2003	2004	2005
Licences	1 387	2 200	2 197	2 142	2 111
Etablissements	1 044	1 548	1 483	1 445	1 474

Source : Insee - Dads

En 2005, le nombre de licences attribuées aux producteurs et exploitants de lieux se stabilise. Celui des diffuseurs diminue.

Evolution des catégories de licences (base 100 en 2001)





Les établissements cotisants et les stagiaires de l'Afdas

L'Afdas est un fonds d'assurance formation qui gère, au niveau national, l'ensemble du dispositif de la formation professionnelle des secteurs du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel, de la publicité et des loisirs. Les informations publiées ici portent sur le champ du spectacle et ne reflètent donc que partiellement les activités de l'Afdas.

Les stagiaires sont les salariés qui ont bénéficié au cours de l'année d'une formation financée par l'Afdas. Il peut s'agir de salariés permanents d'entreprises du spectacle ou d'intermittents remplissant certaines conditions (au moins 48 cachets sur deux ans d'activité).

Répartition départementale

Secteur du spectacle - 2005	Etablissements cotisants	Stagiaires "salariés permanents"	Stagiaires intermittents du spectacle
Alpes-de-Haute-Provence	45	14	11
Hautes-Alpes	48	11	8
Alpes-Maritimes	291	169	154
Bouches-du-Rhône	875	695	527
Var	207	165	59
Vaucluse	226	121	77
PACA	1 692	1 175	836

Source : Afdas

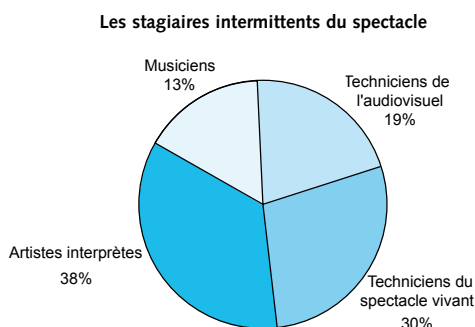
En Paca, 1 692 établissements du spectacle cotisent à l'Afdas en 2005.

2 011 stagiaires du spectacle ont été gérés par l'Afdas au cours de l'année, dont 836 intermittents.

Les stagiaires intermittents du spectacle selon la profession

Secteur du spectacle - 2005	Nombre de stagiaires
Techniciens de l'audiovisuel	161
Techniciens du spectacle vivant	254
Artistes interprètes	309
Musiciens	112
TOTAL	836

Source : Afdas

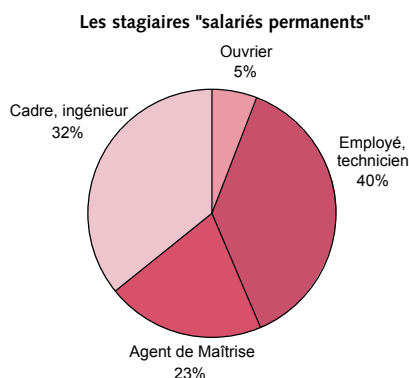


La moitié des stagiaires intermittents sont des techniciens de l'audiovisuel ou du spectacle vivant.

Les stagiaires "salariés permanents" selon la profession

Secteur du spectacle - 2005	Nombre de stagiaires
Ouvrier	60
Employé, technicien	473
Agent de maîtrise	270
Cadre, ingénieur	372
TOTAL	1 175

Source : Afdas



Un tiers des stagiaires «salariés permanents» du spectacle sont des cadres ou ingénieurs.

Les stagiaires "salariés permanents" selon le type d'établissement

Secteur du spectacle - 2005	Nbre d'établissements cotisants	Nbre moyen de stagiaires par établissement
Secteur de l'établissement		
Spectacle vivant	1 299	0,55
Audiovisuel et Cinéma	393	1,17
Taille de l'établissement		
Moins de 10 salariés	1 612	0,33
10 salariés et plus	80	7,95
Ensemble des établissements cotisants	1 692	0,69

Source : Afdas

Les établissements du spectacle vivant sont souvent de petite taille. Le nombre moyen de stagiaires y est nettement moins élevé que dans l'audiovisuel.



LES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE

Les intermittents du spectacle

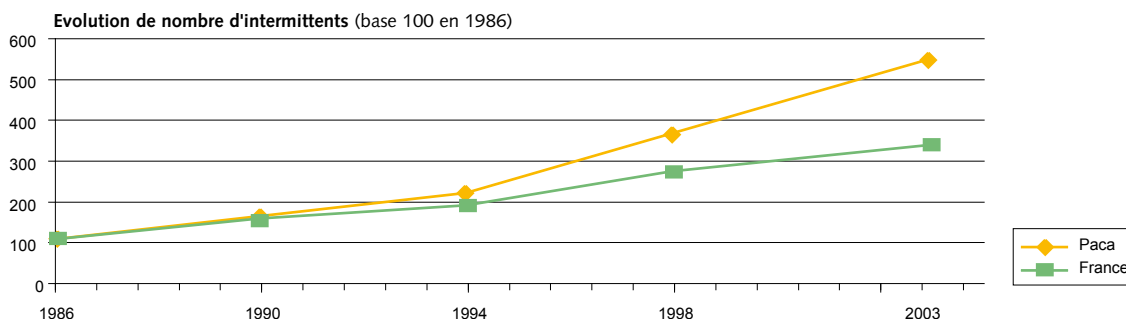
La Caisse des Congés Spectacles est une association d'employeurs qui assure le service du congé payé aux intermittents du spectacle. Les intermittents sont ici les artistes et techniciens qui n'ont pas été occupés de manière continue chez un même employeur au cours des 12 derniers mois, quelle que soit la nature de leur contrat de travail. Tous ne sont pas indemnisés par les Assedics au titre des annexes 8 et 10. Les données portent sur la dernière année disponible (2003).

Evolution du nombre d'intermittents

	1986	1990	1994	1998	2003
Nombre d'intermittents	1 616	2 549	3 475	5 835	8 771

Source : Caisse des congés spectacles / Cesta / Deps

La région Paca compte 8 771 intermittents du spectacle en 2003.



Le nombre d'intermittents en région a été multiplié par 5,4 entre 1986 et 2003. Il a augmenté plus vite en Paca qu'en France.

Volume annuel de travail selon le secteur

2003	Audiovisuel	Spectacle vivant	Total
Nombre de jours travaillés (milliers)	61	291	351
%	17%	83%	100%

Source : Caisse des congés spectacles / Cesta / Deps

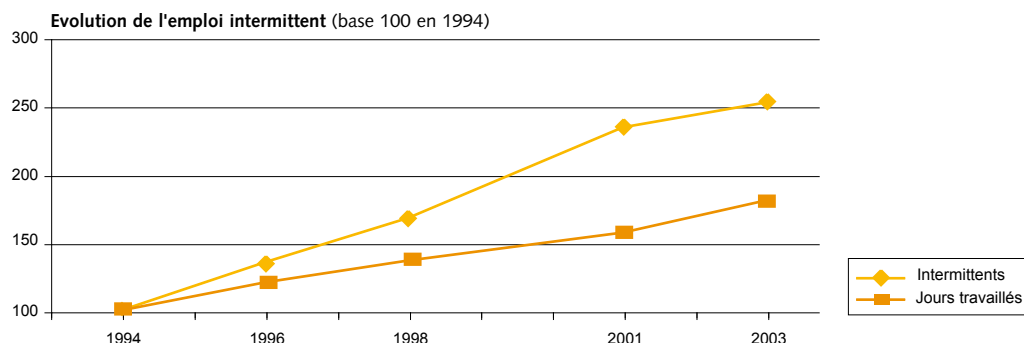
En Paca, le spectacle vivant représente presque 5 fois plus de jours de travail que l'audiovisuel.

Evolution du volume annuel de travail

	1998	2003
Nombre de jours travaillés (milliers)	265	351
Nombre moyen de jours travaillés	45	40

Source : Caisse des congés spectacles / Cesta / Deps

En moyenne, un intermittent a travaillé 40 jours au cours de l'année 2003. Le volume moyen de travail croît moins vite que le nombre d'intermittents.





Masse salariale selon le secteur

2003	Audiovisuel	Spectacle vivant	Total
Masse salariale (millions d'euros)	12	48	60
Salaire journalier moyen (euros)	198	164	170

Source : Caisse des congés spectacles / Cesta / Deps

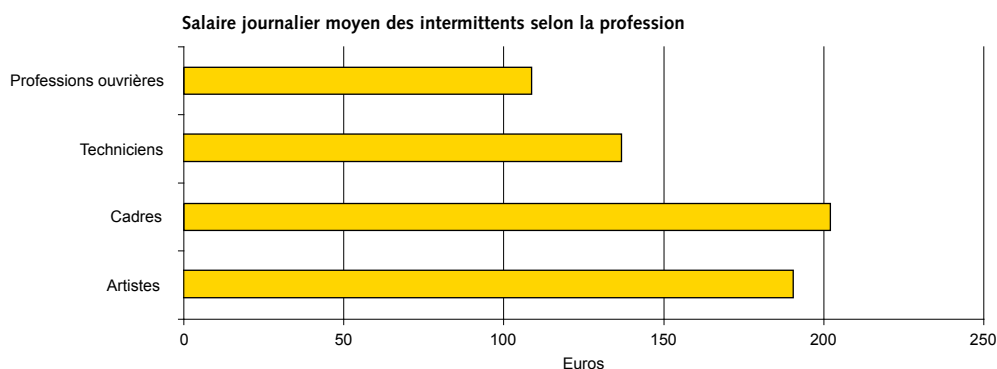
En 2003, les salariés intermittents ont généré une masse salariale de 60 millions d'euros.

Evolution de la masse salariale

	1998	2003
Masse salariale (millions d'euros)	39	60
Salaire journalier moyen (euros)	147	170

Source : Caisse des congés spectacles / Cesta / Deps

Le salaire journalier moyen est plus élevé dans l'audiovisuel que dans le spectacle vivant. Il présente d'importantes disparités selon la profession.



ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

Le champ du spectacle

Le champ du spectacle étudié couvre le secteur du spectacle vivant et une partie du secteur de l'audiovisuel.

La mobilité sectorielle de certaines catégories de professionnels et le recours régulier à l'emploi intermittent dans l'audiovisuel et dans le spectacle vivant justifient que ces deux secteurs aient été étudiés conjointement pour le suivi de l'emploi.

La comparabilité des données

La connaissance approfondie de l'emploi dans le secteur du spectacle passe nécessairement par un rapprochement de l'ensemble des données disponibles. Néanmoins, la comparaison de données issues de fichiers

différents doit nécessairement se faire avec précaution compte tenu de l'hétérogénéité des champs couverts par chaque source.

La nomenclature d'activités française (NAF)

Différentes sources s'appuient sur la Nomenclature d'activités française (NAF) pour qualifier l'activité des établissements. Le secteur audiovisuel n'est pas détaillé dans les tableaux. Il comprend l'Édition d'enregistrements sonores (221G), la Production de films pour la télévision (921A), la Production de films institutionnels et publicitaires (921B), la Production de films pour le cinéma (921C), les Prestations techniques pour le cinéma (921D), les Activités de radio (922A), la Production

de programmes de télévision (922B), les Chaînes généralistes (922D), les Chaînes thématiques (922E) et les Distributeurs de bouquets de programme radio-tv (922F). Les codes retenus pour la définition du champ du spectacle tiennent compte de l'évolution de la NAF à partir de 2003.

L'année de référence

L'ensemble des données publiées porte sur la dernière année disponible pour chaque source. Pour cette édition, il s'agit principalement de l'année 2005, hormis pour les tableaux issus de Clap (2004), des Dads (2004) et des Congés Spectacle (2003).



Les professionnels du spectacle inscrits à l'Anpe

La demande d'emploi dans le secteur du spectacle ne peut être lue comme dans les autres secteurs. Elle intègre les intermittents du spectacle qui pourraient être assimilés à des actifs occupés puisqu'ils exercent une activité professionnelle, même si celle-ci est discontinue. On parlera donc de professionnels du spectacle inscrits à l'Anpe plutôt que de demandeurs d'emploi.

Afin de tenir compte de cette activité intermittente, toutes les catégories de demandeurs d'emploi ont été prises en compte (cat. 1, 2, 3, 6, 7 et 8). La répartition par métier se rapporte au métier recherché selon la nomenclature de l'Anpe (Rome).

Professionnels du spectacle selon le département

Décembre 2005	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Métiers artistiques	170	126	1 450	3 238	1 109	879	6 972
Métiers techniques	79	58	761	1 645	382	329	3 254
Autres métiers	28	21	323	637	181	96	1 286
TOTAL	277	205	2 534	5 520	1 672	1 304	11 512

Source : ANPE, DRTEFP-PACA

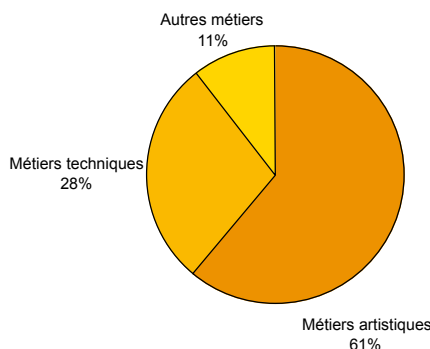
Fin 2005, 11 512 professionnels du spectacle sont inscrits à l'Anpe, dont 61% dans des métiers artistiques.

Répartition par métier

Décembre 2005	Professionnels du spectacle inscrits à l'Anpe	
Métiers artistiques :		
21211-Artiste dramatique	1 343	11,7%
21212-Artiste musique/chant	3 609	31,3%
21213-Artiste de la danse	776	6,7%
21214-Artiste cirque/music-hall	414	3,6%
21215-Pro. mise en scène/réalisation	568	4,9%
21216-Animateur-présentateur	250	2,2%
21217-Présentateur de modèles	12	0,1%
Métiers techniques :		
21221-Professionnel son	931	8,1%
21222-Professionnel image	580	5,0%
21223-Professionnel éclairage	409	3,6%
21224-Pro. décor/accessoires	775	6,7%
21225-Pro. costume/habillage	184	1,6%
21226-Pro. coiffure/maquillage	109	0,9%
21227-Pro. montage image/son	266	2,3%
Autres métiers :		
21231-Pro. production spectacles	961	8,3%
21232-Agent promotion artistes	82	0,7%
21241-Opérateur d'attractions	27	0,2%
21242-Employé des jeux	97	0,8%
21243-Exploit équipement loisir/sport	119	1,0%
TOTAL spectacle	11 512	100,0%

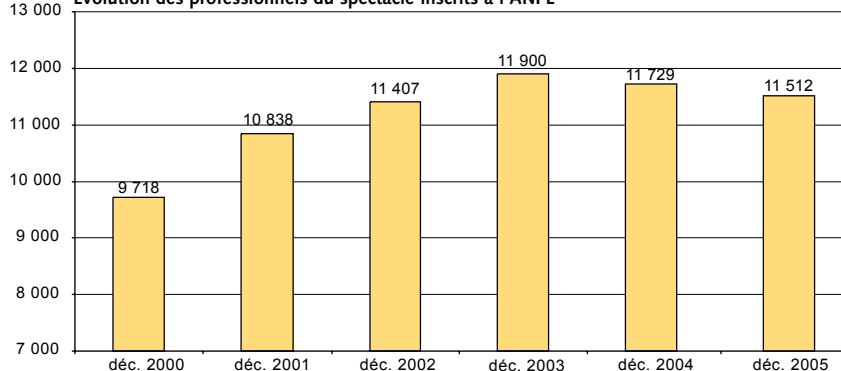
Source : ANPE, DRTEFP-PACA

Les professionnels du spectacle inscrits à l'Anpe



Près du tiers des professionnels du spectacle inscrits à l'Anpe sont des artistes de la musique et du chant.

Evolution des professionnels du spectacle inscrits à l'ANPE



Amorcée en 2004, la baisse du nombre de professionnels du spectacle inscrits à l'Anpe se poursuit en 2005.



Les intermittents du spectacle indemnisés au titre des annexes 8 et 10

Les intermittents comptabilisés par les Assedic sont ceux indemnisés au titre des annexes 8 et 10 par le régime d'assurance chômage. Les intermittents pris en compte ici sont en cours d'indemnisation au 31 décembre y compris ceux indemnisés au titre du fonds transitoire. Ces chiffres excluent par contre les intermittents en période de carence, en congés maladie... au 31/12. Ils diffèrent également du nombre global d'intermittents indemnisés au cours de l'année.

La répartition des intermittents par métier est définie d'après le métier recherché enregistré par l'Anpe (nomenclature Rome).

Intermittents du spectacle indemnisés selon le département

Décembre 2005	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Métiers artistiques	88	61	658	1 648	573	509	3 537
Métiers techniques	33	24	347	838	168	176	1 586
Autres métiers du spectacle	(*)	(*)	64	249	44	48	415
Autres métiers hors spectacle	(*)	(*)	70	264	83	46	486
TOTAL	139	100	1 139	2 999	868	779	6 024

Sources : Assedic Alpes Provence / Assedic Côte d'Azur

(*) Données soumises au secret statistique

En décembre 2005, 6 024 intermittents du spectacle sont indemnisés par les Assedic au titre des annexes 8 et 10.

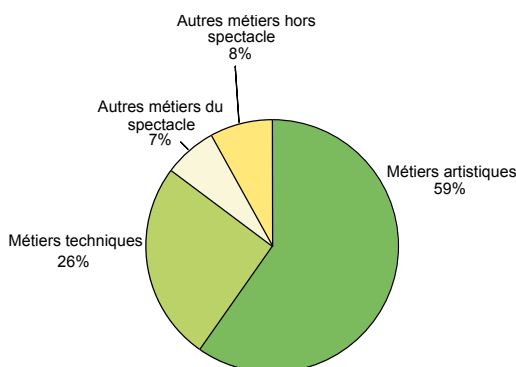
Répartition par métier

Décembre 2005	Intermittents indemnisés	
Métiers artistiques :		
21211-Artiste dramatique	791	13,1%
21212-Artiste musique/chant	1 917	31,8%
21213-Artiste de la danse	290	4,8%
21214-Artiste cirque/music-hall	248	4,1%
21215-Pro. mise en scène/réalisation	242	4,0%
21216-Animateur-présentateur	46	0,8%
21217-Présentateur de modèles	(*)	(*)
Métiers techniques :		
21221-Professionnel son	402	6,7%
21222-Professionnel image	229	3,8%
21223-Professionnel éclairage	304	5,0%
21224-Pro. décor/accessoires	424	7,0%
21225-Pro. costume/habillage	93	1,5%
21226-Pro. coiffure/maquillage	38	0,6%
21227-Pro. montage image/son	96	1,6%
Autres métiers :		
21231-Pro. production spectacles	407	6,8%
21232-Agent promotion artistes	8	0,1%
21241-Opérateur d'attractions	0	0,0%
21242-Employé des jeux	(*)	(*)
21243-Exploit équipement loisir/sport	0	0,0%
Autres métiers hors spectacle	486	8,1%
TOTAL indemnisés	6 024	100,0%

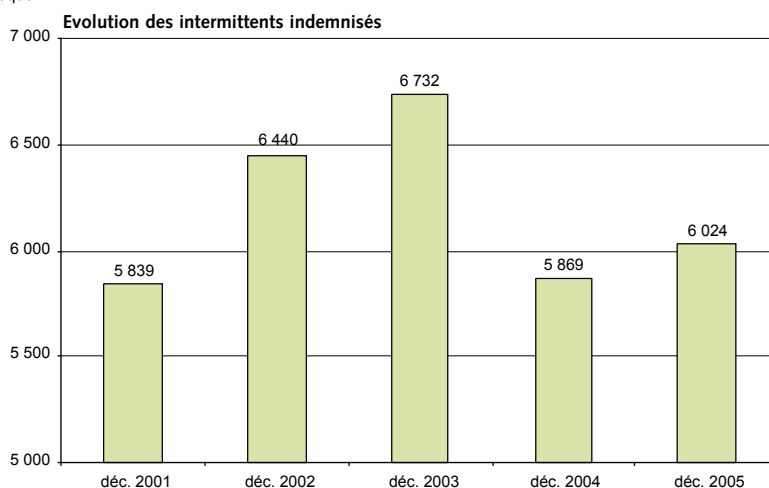
Sources : Assedic Alpes Provence / Assedic Côte d'Azur

(*) Données soumises au secret statistique

Les intermittents du spectacle indemnisés



59% des intermittents indemnisés relèvent de métiers artistiques.



Après avoir baissé de 13% en 2004, le nombre d'intermittents indemnisés augmente à nouveau légèrement en 2005.



Les salariés du spectacle

Le fichier Dads de l'Insee permet de dénombrer les salariés de l'ensemble des secteurs d'activité, hors services domestiques, activités extraterritoriales et administration d'Etat. Les salariés de la région sont identifiés d'après leur lieu de résidence, qu'ils aient ou non travaillé en région. Le secteur d'activité (spectacle vivant ou audiovisuel) correspond au secteur du spectacle dans lequel le salarié a effectué le plus d'heures au cours de l'année. Les salariés qui totalisent moins de 150 heures dans le secteur sont définis comme « occasionnels du spectacle ». Les salariés qui travaillent 150 heures et plus dans le secteur sont assimilés aux « professionnels du spectacle ».

Les données portent sur la dernière année disponible (2004).

Salariés du spectacle selon le département de résidence

2004	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Spectacle vivant	446	373	5 441	11 691	3 207	2 706	23 864
Audiovisuel	110	122	2 682	5 832	1 676	577	10 999
TOTAL spectacle	556	495	8 123	17 523	4 883	3 283	34 863

Source : Insee - Dads

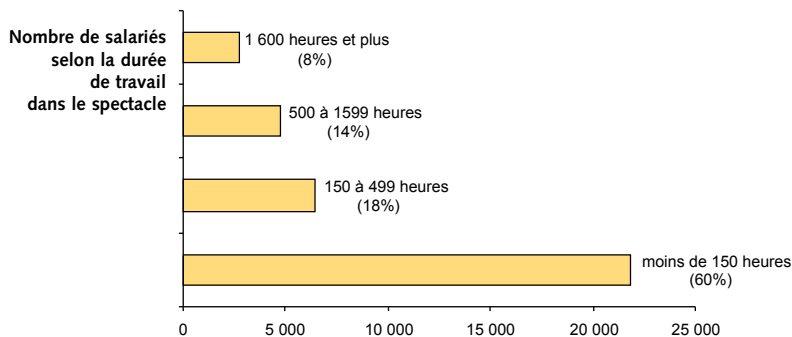
34 863 salariés domiciliés en Paca ont travaillé au moins une heure dans le spectacle au cours de l'année 2004.

Salariés selon la durée de travail dans le spectacle

2004	moins de 150 heures	150 à 499 heures	500 à 1599 heures	1600 heures et plus	Total salariés
Spectacle vivant, dont :	13 549	4 980	3 544	1 791	23 864
923A Activités artistiques	6 760	2 715	1 952	746	12 173
923B Services annexes au spectacle	3 768	1 116	767	354	6 005
923D Gestion de salle de spectacle	2 543	941	652	639	4 775
923K Activités diverses du spectacle	478	208	173	52	911
Audiovisuel	7 208	1 228	1 474	1 089	10 999
Ensemble du spectacle	20 757	6 208	5 018	2 880	34 863

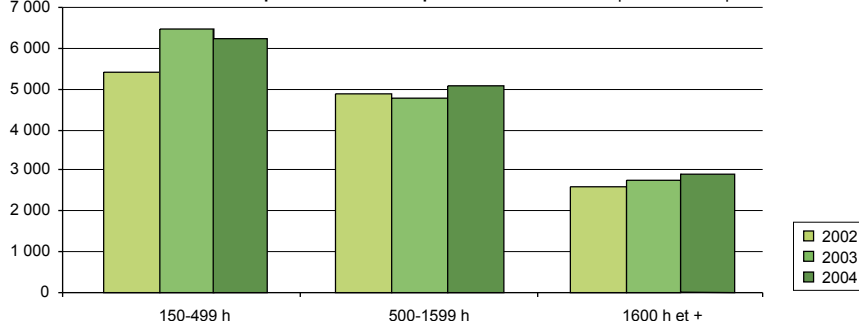
Source : Insee - Dads

Le secteur du spectacle mobilise un grand nombre de salariés occasionnels (moins de 150 heures dans le secteur au cours de l'année).



Plus de 14 000 salariés ont travaillé 150 heures et plus dans le spectacle. 7 900 d'entre eux y ont travaillé 500 heures et plus.

Evolution du nombre de professionnels du spectacle (150 heures et plus dans le spectacle)



Le nombre de salariés travaillant 500 heures et plus dans le spectacle augmente de 5% en 2004.

Données et territoires • n°5 - DÉCEMBRE 2006

est éditée par l'Arcade Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Agence régionale des arts du spectacle)
17 rue Venel BP 84 13101 Aix-en-Provence Cedex 1 Tél. : 04 42 21 78 00 - Fax : 04 42 21 78 01
Mél : arcade@arcade-paca.com - Internet : www.arcade-paca.com
Code APE : 913E - N° Siret : 305 350 795 00038 - N° ISSN : 1636-5348
Cette publication est disponible gratuitement sur simple demande à l'ARCADE.

L'Arcade est missionnée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le ministère de la Culture et de la Communication (Direction régionale des affaires culturelles) pour soutenir et développer les différents secteurs de la musique, de la danse, du théâtre, des arts de la rue et des arts du cirque en Provence-Alpes-Côte d'Azur : information ; analyse et observation ; promotion et accompagnement artistique ; concertation professionnelle ; formation.

Directeur de la publication : Bernard MAAREK
Réalisation : Valérie FAYOLLE - Observatoire des arts du spectacle ; Maquette : Emmanuelle FABRE-ISCAIN